



La Lettre de Béruges



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 août 2021

► VOIRIE

Désignation de la 1ère voirie au sein de l'écohamneau

Les travaux de viabilisation de l'écohamneau ont commencé cet été. La première tranche viabilisée sera achevée en novembre. Les premières parcelles seront mises à la vente par Habitat de la Vienne à partir d'octobre. L'installation des différents réseaux nécessite que la voirie du lotissement soit nommée.

Le Conseil décide de nommer cette voirie : **Allée du Bois du Cern.**

14 votes pour, 1 abstention.

► ASSOCIATIONS

Béruges Moto Club

Demande de subvention exceptionnelle

L'association Béruges Moto Club organise le samedi 18 septembre la BIC (Balade Inter-Clubs) qui est un grand rassemblement de motards pour une grande balade sur les routes du département. Cette année la BIC achèvera son parcours à Béruges. A cette occasion, l'association organisera un petit évènement festif et gourmand sur la place du village.

Le Conseil décide l'octroi d'une subvention de 600€ pour l'organisation de cet évènement auquel les Bérugeois sont invités.

12 votes pour, 1 abstention,

1 ne prend pas part au vote.



Agenda :

► Journées du Patrimoine :

Samedi 18 et Dimanche 19/09

Ouverture du musée, visite de monuments bérugeois, jeux et atelier d'écriture, exposition thématique temporaire.

► Béruges-Moto-Club : Samedi 18/09

Départ au stade Mullon (9h) et arrivée sur la place de Béruges de la **Balade Inter Club du Poitou (BIC)**. Apéritif musical aux alentours de 12h sur la place.

► Festi'86 - Les spectacles sur Béruges

Samedi 25/09 à 14h45

& Vendredi 1/10 à 20h45

plus d'informations sur la page Facebook : Festi86 et site de la commune



► Enfance Jeunesse : Atelier motricité libre

Mercredi 22/09 de 9h30 à 11h à la salle des sports

Renseignements au Relais petite enfance : 06.08.34.92.66

PROCHAIN CONSEIL & COMMISSIONS

► Prochain Conseil municipal : Mercredi 6/10 à 20h30

Ouvert au public, sauf si l'évolution de l'épidémie de COVID implique de nouvelles mesures sanitaires de restrictions. Plus d'informations sur le site de la commune quelques jours avant le conseil.

► Commission Enfance Jeunesse :

Jeudi 30/09 à 18h30 Contact : lprovost@beruges.fr

► Commission Information : Lundi 11/10 à 18h30

Contact : Commission.information@beruges.fr



IntraMuros Pour recevoir les actualités de la commune et des associations en temps réel !

► BERUGES EST SUR INTRAMUROS : Application à télécharger gratuitement sur téléphone mobile ou tablette

Depuis quelques jours, la commune de Béruges s'est doté d'un **nouveau moyen de communication** pour proposer aux Bérugeois le moyen d'être **informé en temps réel** des articles d'actualités majeures qui sont régulièrement mis en ligne sur le site internet de la commune. Un **système de notifications sélectives** vous permet de choisir les informations que vous souhaitez recevoir (communales, associatives, alertes...). Un **annuaire des associations et des commerces** vous permet de **retrouver facilement les coordonnées dont vous avez besoin** pour faciliter vos prises de contact. Enfin, grâce à un **agenda des manifestations à venir** sur Béruges et à proximité, vous ne manquerez plus aucun évènement.

D'autres outils (sondage, signalement...) retiendront sûrement aussi votre intérêt... Alors, connectez-vous !

PERSONNELS

Création d'un poste d'agent de maîtrise

La Commune a recruté au début de l'été un nouvel agent technique en remplacement d'un autre qui a quitté la commune. Cette nouvelle recrue aura la charge de l'entretien des espaces verts ainsi que le pilotage de l'équipe technique. Mme Charlène Tiffeneau prendra ses fonctions début septembre.

Pour permettre son incorporation dans les effectifs de la commune, le conseil décide la création d'un poste à temps complet d'agent de maîtrise.

15 votes pour.

QUESTIONS DIVERSES



Point sur les travaux de réfection du Pont du Pin

Chantier porté par Grand Poitiers : travaux de maçonnerie et de comblement de cavités d'appuis pour consolider l'ouvrage qui est très fragilisé.

Durée des travaux : de septembre à décembre. La circulation sera maintenue durant toute la durée des travaux.

Participation de la commune au financement du chantier estimé à 160K€.

Point sur les travaux viabilisation de l'écohaméau

Lotissement en 2 tranches, pour un total d'une quarantaine de parcelles de 350m² à 900m² libres de constructeurs. Chantier de viabilisation commencé cet été. Fin de la 1^{ère} tranche en décembre.



Lancement de la commercialisation des premières parcelles fin septembre par Habitat de la Vienne.

Focus sur...



Charlène Tiffeneau, nouvel agent technique communal

Charlène a initié sa formation dans l'entretien des espaces verts à la Mairie de Neuville de Poitou, où elle est revenue après avoir terminé sa formation en BTS. Elle a gravi les échelons et occupé le poste de responsable du service espaces verts. Après 15 ans passé à Neuville, l'heure est venue d'écrire une nouvelle page de sa carrière à Béruges.

Charlène habite à Charrais, où elle vit en couple avec ses 3 enfants : 2 filles au collège et un petit garçon qui vient de faire sa rentrée en CP à Etalles.

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Charlène, et lui souhaite de belles années passées dans notre commune, aux services des Bérugéois.es.

Maintenance du réseau de distribution d'eau potable

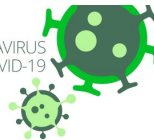


Coloration rougeâtre parfois constatée : présence de fer d'origine naturelle dans la ressource en eau utilisée. Le fer peut s'accumuler dans les ouvrages lors des périodes de faibles débits et être remis en suspension lors des pics de consommation.

C'est pourquoi les services de Grand Poitiers procèdent régulièrement à des purges du réseau pour en chasser ces résidus. Le réseau d'eau potable est contrôlé tous les 2 mois par l'ARS (Agence Régionale de Santé) via un laboratoire indépendant. Tous les seuils physico-chimiques sont respectés. Aucune anomalie relevée depuis des années. Les résultats d'analyse sont disponibles sur le site internet de la Commune.



CORONAVIRUS
COVID-19



Conditions sanitaires de rentrée scolaire

L'Etat a dévoilé les grandes lignes du protocole sanitaire applicable pour la rentrée des classes :

- Maintien des mesures renforcées d'aération et de désinfection, lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels, et pour les élèves à partir du CP. Également maintien de l'obligation du port du masque aux abords de l'école.
- Limitation du brassage par niveau. Ce dernier point est le plus impactant pour l'organisation de la classe et des services périscolaires. A partir de la rentrée, nous installons une nouvelle organisation plus souple qu'en juin dernier et qui limite les brassages entre 3 groupes classes : les maternelles, les CP-CE, et les CM.

CR du conseil municipal - Suite

■ Suite QUESTIONS DIVERSES

Point sur l'acquisition du bâtiment ancien bar « Le Phoebus »

Prix d'acquisition : 230K€. La Commune mobilise les services de l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour le portage foncier de l'opération. Ce qui permet à la Commune de réaliser la vente d'un autre immeuble situé impasse des coteaux avant de rembourser l'EPF. Le dossier est entre les mains des notaires qui préparent l'acte de vente.

Chantier Jeunes International cet été

3 semaines du 23/07 au 13/08. Travaux réalisés : remise en état d'un mur en pierres du jardin archéo, puis rejointoiement des pierres de soubassement de la façade sud de l'église. Séjour ponctué de plusieurs moments de convivialité avec les Bérugéois : pot d'accueil, dîner international, visites de chantier, apéro dinatoire de fin de chantier.

Pour l'accueil des jeunes et de leurs encadrants, la commune a mis à disposition : la cure et son jardin pour les hébergements, le jardin archéologique, la cuisine de la salle des fêtes et les vestiaires du stade Mullon. Également une bétonnière, quelques outils, du sable et de la chaux et le minibus le week-end. Participation financière : subvention de 2550€ à l'association porteuse du chantier.

Outre l'entretien de notre patrimoine, ce chantier aura attiré l'attention des médias sur Béruges : 1 reportage vidéo (France 3), 2 reportages audio (France Bleu). Il aura aussi apporté de la vie et de l'animation sur la commune, au cœur de l'été.

JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

Samedi 18 septembre 2021 à la RZB

Le matin, à partir de 9h30

- Espaces en accès libre : jeux libres, motricité, atelier « Communication gestuelle associée à la parole »...
- « Les contes de la nuit » à 10h30 : courts métrages adaptés aux tout-petits pour une première approche du cinéma et de l'image.
- Un espace pour les plus grands avec des animateurs
- Boissons et stand douceurs sur la terrasse

Samedi après-midi à 15h00

- 1 table ronde à destination des parents : Préparer l'entrée à l'école (durée 1h30)
- Ciné jeunesse : Ernest et Célestine

Vendredi 17 septembre à 20h00 à la RZB

Ciné débat : Même qu'on naît imbattables !

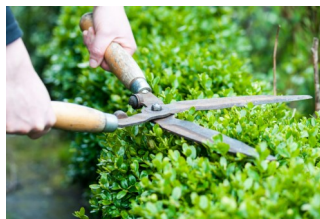
On aspire tous à vivre dans un monde sans violence.

Et si tout commençait par l'enfance ?



Espaces change / allaitement / chauffe-biberons prévus, n'hésitez pas à venir avec bébé

Civisme



Taille des haies : Laissons libre accès aux piétons sur les trottoirs

En ce qui concerne l'entretien des végétaux, tailler ses haies est obligatoire.

Vous devez vous assurer que les plantations n'empiètent pas sur la voie publique. Les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir, encore moins constituer une gêne. Si votre haie ou vos arbres se trouvent en limite de voirie, vous êtes tenu de couper les branches et les racines qui empiètent sur la voie publique. Il ne faut pas non plus que vos végétaux touchent les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public (article L2212-2-2 du Code général).

Merci pour votre civisme.

Commerces & Services

Cabinet de Kinésithérapie

Notre kiné historique Emilie Pelat quitte Béruges pour se replier sur son cabinet principal à Saint Benoit. Elle a cédé son activité de Béruges à un **nouveau kiné** :

Elie Malavergne (photo ci-contre). Elie accueillera ses premiers patients début septembre. La mutualisation des locaux avec le cabinet infirmier est maintenue.

Message d'Emilie Pelat aux Bérugéois-es :

« Chers habitants de Béruges et des alentours, après 18 ans de massage et de rééducation au sein de votre commune, je cède ma place à mon jeune confrère Elie Malavergne à partir du 1er septembre.

Je tenais par ce message à vous remercier de votre accueil et de votre sympathie, j'ai vraiment passé de très bons moments de travail et de partage en votre compagnie.

Merci aussi à la commune de m'avoir aidée à trouver un successeur pour continuer à prendre soin de vous, et merci à l'équipe médicale de Béruges, médecin et infirmières pour leur collaboration. Je souhaite donc une bonne installation à Elie et une meilleure santé à tous ! »

Emilie Pelat.

Petite Enfance

Pour faire suite à la journée de la petite enfance, un atelier motricité libre, à destination des enfants, de leurs parents et des assistantes

maternelles sera organisé le **mercredi 22 septembre de 9h30 à 11h** à la salle des sports de Béruges.

Renseignements auprès de Cécile Guillaume, responsable du Relais petite enfance au 06.08.34.92.66





Amis du Patrimoine de Béruges

Michèle Lecaillon 06 88 18 70 53
museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

Les Amis du Patrimoine de Béruges vous accueillent pour les Journées du Patrimoine,

les 18 et 19 septembre 2021 de 14 h à 18 h

Découverte du **nouveau magazine du patrimoine** de Béruges (ci-contre), **visite d'un château** (19 septembre uniquement – sur rendez-vous au 06 20 76 88 26), visite du musée et des jardins, visite de la tour de Béruges, jeux et atelier d'écriture antiques, exposition temporaire sur « Les Oiseaux et le Patrimoine Bâti ».

Au plaisir de vous rencontrer !



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

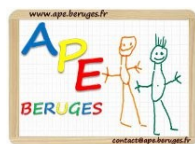
Depuis le 6 Septembre la bibliothèque est **ouverte les Lundis et Mercredis de 16h à 18h** et les **samedis de 10 à 12h** sauf pendant les vacances scolaires où elle restera ouverte les samedis de 10h à 12h.



Nous rappelons que **l'adhésion est gratuite pour l'année 2021.**

La Bibliothèque recherche des bénévoles, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter par mail.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
Facebook APE Béruges

L'APE FAIT SA RENTRÉE !

Première opération **samedi 2 octobre 2021** avec la **fabrication du jus de pommes.**

Rdv sur la place de l'église de Béruges de **9h30 à 10h30** pour récupérer les bouteilles vides, puis départ à Secondigny et **retour vers 15h** pour réceptionner vos bouteilles pleines. Pensez à emmener votre pique-nique et votre passe sanitaire obligatoire là bas. Pour la réussite de cette opération, nous avons besoin de votre aide ! **Des flyers seront distribués aux enfants** ainsi qu'un événement Facebook créé. Vous pourrez **retourner vos bons de commande à l'adresse mail de l'APE** : contact@ape.beruges.fr

Assemblée générale avec élection du nouveau bureau **le lundi 4 octobre à 20h30** salle **Claudette** avec aussi à l'ordre du jour le bilan de l'année passée et les projets à venir.

Opération madeleines Bijou courant novembre.

L'APE RECRUTE !!



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Le FCVB : Une première historique !

Après des mois de concertation, réunions et travaux administratifs, place enfin au terrain. Les matchs amicaux ont permis à Nicolas Sabourault et Arnaud Vallet (coachs des équipes séniors) de faire connaissance avec un effectif élargi et de préparer la reprise du championnat repoussé fin septembre. En attendant, le **premier match officiel** du nouveau club s'est déroulé à Béruges au stade des cours **en coupe de France** devant une centaine de spectateurs. **Victoire 2-1** contre Coussay les bois, l'histoire retiendra que le premier buteur du FCVB s'appelle Lucien Thibault (20 ans). Même si ce succès a été long à se dessiner, on a pu observer déjà de la solidarité sur le terrain mais aussi dans les équipes dirigeantes pour organiser au mieux le match et notamment l'accueil des spectateurs en raison des contraintes sanitaires. Merci à tous les bénévoles. Les prochains matchs arrivent vite, l'organisation doit encore se rôder et c'est la règle de l'alternance entre les terrains de Pouzioux et Béruges qui sera de mise pour l'accueil des matchs à domicile.



Nous recherchons toujours des encadrants pour nos équipes de jeunes (filles et/ou garçons) et des bénévoles souhaitant s'intégrer au projet du club.

Contacts : Co-président Philippe Lafanechère : 06-88-73-79-67
Responsable école de foot : Guillaume Devaud 06-87-31-89-91



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76
olivier-auger@hotmail.fr

Après cette année d'abstinence, le Béruges Motos Club organise la désormais traditionnelle **Balade Inter Club du Poitou (BIC) le samedi 18 septembre.**

Départ du stade Paul Mullan à 9 H, **retour sur la place de Béruges aux alentours de midi** pour un **apéritif musical**, auquel sont invitées toutes les associations et les membres du conseil municipal. Nous attendons beaucoup de participants.



ASBP Sport Pétanque

Pascal JAGNEAU - 06 50 98 87 74

Nous organisons en tant que possible des rassemblements ouverts à tous sur la pratique du sport pétanque. Ces réunions se déroulent **le vendredi soir à partir de 19h00** sur le boulodrome du **stade Paul Mullan**. Nous invitons dès lors toute personne intéressée à se joindre à l'association et participer à ces soirées conviviales.



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet 07 81 33 61 06
comiteberugesenfetes@gmail.com

Soirée concert du samedi 4 septembre

Le groupe "Elle et les Jean" a animé la soirée devant un public conquis par leur bonne humeur et la qualité de leur répertoire. Après cette longue année et demi de sommeil ce fut un réel plaisir pour le Comité d'avoir pu proposer cette animation. Merci aux artistes, au public et aux bénévoles pour ce très beau moment.



Pour information, l'assemblée générale du Comité se déroulera le vendredi 15 octobre 2021 à 20h30 à la Salle Claudette. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et proposer vos idées, nous vous accueillerons avec plaisir.



FEPS GYM Step Pilates Muscu

Valerie Barthelemy 06 15 11 93 97
valbarthelemy@sfr.fr

Pour notre plus grand plaisir, les cours de la section Gym ont repris depuis le 13 septembre à la salle des Cours dans le respect des règles sanitaires et sur présentation d'un PASS SANITAIRE pour vous accueillir dans les meilleures conditions. (Désinfection régulière, gel, distanciation physique, masque lors des déplacements ...). Plus de limitation du nombre d'adhérents !

• **Nouveauté 2021 : Body Zen** le Jeudi de 19h30 à 20h30
Ce cours associe des exercices de YOGA, de PILATES et de TAI CHI pour acquérir force et souplesse, concentration et calme. Vous ressortirez de ce cours tonifiés, détendus et apaisés. Venez essayer !

• **Gym/Renfo** : lundi de 9 à 10h - Jeudi de 18h30 à 19h30
Cours combinant du cardio, le renforcement musculaire des bras, jambes, dos, abdos...avec ou sans utilisation de petits matériels. Cours à la portée de tous.

• **Pilates** : Lundi de 10 à 11h, de 19h à 20h et de 20h à 21h, Jeudi de 20h30 à 21h30 et vendredi de 9h à 10h
Gymnastique douce qui mélange étirements, respiration pour mieux travailler les muscles en profondeur (gainage) et affiner la silhouette. Il permet de diminuer les douleurs (dos, bassin) et contribue à améliorer la posture et l'équilibre.

• Accès libre aux créneaux de la **musculature** pour 6€ de + l'année.

Les Tarifs varient, selon les activités et le nombre d'heures pratiquées par semaine, de 110 à 281€ pour l'année, (+ cotisations FEPS adultes 12 €, 14-16 ans 5 €).
2 séances d'essai possibles.



FEPS Théâtre

Aline Marck 05 49 53 15 10
Aline.marck25@orange.fr

Pratique théâtrale

La section théâtre est heureuse de reprendre son activité et de vous ouvrir ses portes pour des séances d'essais en ce mois de septembre. Elle est constituée d'adhérents enfants, adolescents et adultes. Les séances auront probablement lieu dans la salle du dojo de la commune de Béruges du fait du contexte sanitaire.

Le jour des **ateliers de pratique** est le **jeudi** avec des horaires différents selon les âges :

pour les Farfadets (jeunes en primaires) : de 17h à 18h

pour les Farfadots (collégiens et lycéens) : de 18h à 19h30

pour les Farfadultes (adultes) : de 20h30 à 22h

Le metteur en scène est **Maxime Huet-Monceron, de la Compagnie « Sur le feu »**. En fin d'année, une participation publique par la création d'une pièce finale est possible par chaque groupe ou tous ensemble, mais non obligatoire. Elle s'inscrit dans le cadre d'un festival local invitant d'autres troupes en juin et se nomme **la FARFAFÊTE**.

Tarifs : Adhésion FEPS : 5 € enfant, 12 € adulte

Cotisations : primaires 120 € / ados et adultes 150 €



FEPS Arts créatifs

Any Bordes 05 49 53 32 07
fepsartscreatifs@gmail.com

Les activités reprennent !

- Le **cours de peinture** débutera les jeudi 16 septembre et 23 septembre, de 14h à 16h à la salle de la cure. Le thème est le jardin et nous commencerons par une étude crayon et aquarelle des objets du jardin. On travaillera sur papier aquarelle au début puis sur toile (8F ou 8P) Apportez vos propres photos d'arrosoir, de nain, de potiches, etc. !
- Les lundis 13 et 20 septembre seront consacrés aux activités non terminées en 2020-2021.
- Les **ateliers créatifs** reprendront le lundi 27 septembre de 14h à 16h salle de la cure avec des ateliers de création «récup' artistique». L'animatrice bénévole sera Véronique Legendre et prendra contact avec les adhérentes pour organiser les ateliers.

Tarifs : Adhésions : 25€ pour les ateliers (+12€ adhésion FEPS) 140€ pour la peinture (+12€ adhésion FEPS)



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Association de coureurs à pied de tous niveaux, 3 sorties proposées par semaine avec présence selon vos envies et vos disponibilités :

- le mercredi, départ à 19h du stade Paul Mullon (et sur Poiriers en période hivernale),
- le vendredi, à 19h au stade de Fontaine le Comte, séance de fractionné et renforcement musculaire avec un coach sportif,
- le dimanche, rdv à 9h30 en alternance à Béruges ou en forêt de Vouillé.

Tarifs : adhésion de 30€ par an. Vous pouvez venir essayer plusieurs fois avant de vous engager.



FEPS Danse Moderne

Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49

danse.fepsberuges@yahoo.fr

Planning 2021-2022 / Reprise des cours le 15 septembre

MERCREDI			Tarifs*
Salle des fêtes ou Dojo (à définir)			
13h30 - 14h30	MODERN JAZZ - Débutant	8/10 ans	150 €
14h30 - 15h30	MODERN JAZZ - Initiation	6/8 ans	150 €
15h30 - 16h15	MODERN JAZZ - Eveil	4/6 ans	135 €
16h15 - 17h15	MODERN JAZZ - Inter 1	10/12 ans	150 €
17h15 - 18h45	MODERN JAZZ - Inter 2	> 12 ans	180 €
19h15 - 20h15	ZUMBA - Adultes	> 16 ans	132 €
20h15 - 21h45	MODERN JAZZ - Adultes et Ados		180 €

* à ajouter : > adhésion FEPS de 5€ pour les moins de 16 ans ; 12€ à partir de 16 ans,
> cotisation costumes (Modern Jazz) : 10€,
> réduction de 10€ par membre d'une même famille,
> réduction de 40% sur le deuxième cours.
Possibilité de payer en 3 fois.

A noter : L'inscription ne pourra être validée sans un dossier complet :

- Feuille d'inscription entièrement remplie et signée,
- Paiement,
- Questionnaire santé rempli ou certificat médical dans certains cas particulier (asthme, problème de santé,...),
- Pass sanitaire pour les adultes et à partir du 30 septembre pour les enfants à partir de 12 ans.

Le bureau recrute : Nous recherchons des bénévoles pour aider cette année et prendre le relais l'année prochaine. En effet, une bonne partie du bureau souhaite arrêter l'année prochaine.

Contats : Aude 06 07 16 93 49 - Angélique 06 10 64 22 15 - Delphine 06 19 73 23 22



FEPS Danses traditionnelles

Nadine Madronet 06 60 51 54 81

Saison 2021/2022

Après une très longue interruption, nous reprenons nos activités. A noter quelques changements :

- Les ateliers se tiendront le vendredi de 14 h à 16h à la salle des fêtes,
- Une nouvelle présidente est élue : Nadine Madronet.

Reprise le vendredi 8 octobre

Venez nous rejoindre nombreuses et nombreux

Tarifs : Cotisation : 10€ à l'année + adhésion FEPS 12€

Renseignements et inscriptions : Nadine Madronet 06 60 51 54 81 et Marie-Lylian Champeau 06 87 31 31 68



FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN - 06 81 50 98 11

La Sophrologie Dynamique®

Une technique accessible à tous, qui permet de prendre conscience de nos ressources, les valoriser, les développer pour mieux vivre au quotidien et ainsi :

- Etre acteur de notre bien-être, nous ressourcer, nous faire du bien, être à notre propre écoute, nous accorder une pause,
- Trouver / retrouver notre confiance, un équilibre de vie, améliorer notre sommeil, gérer le stress, découvrir et mobiliser notre énergie,
- Développer nos capacités de concentration et d'apprentissage, préparer un examen.

Reprise des activités de sophrologie dynamique :

- En présentiel - salle Claudette - le mardi à 19h : redémarrage le mardi 14 septembre 2021,
- En présentiel - salle Claudette ou en visio selon conditions sanitaires - le jeudi à 20h30 : redémarrage le jeudi 16 septembre,
- En visio, quelles que soient les conditions sanitaires - le mercredi à 18h30 - redémarrage le mercredi 15 septembre.

IMPORTANT : nous vous informons que le pass sanitaire est obligatoire pour les séances en présentiel car ce sont des salles communales qui nous sont prêtées. Nous ne pourrions pas accepter aux séances des personnes sans le pass. Bien évidemment cette mesure ne s'applique pas aux séances en visio.

Tarifs inchangés : 12 € pour l'adhésion au FEPS et 70 € par trimestre pour l'activité.



FEPS Judo - Ju-Jitsu

Sandrine Saïd - 06 80 73 68 28

Mickaël Peyrot - 07 82 38 28 27

judo@feps.beruges.fr

Les cours reprennent le mardi 14 septembre. Pour le moment nous ne pouvons assurer que les **cours du mardi** :

- de 18h30 à 19h 30 pour les enfants,
- de 19h 30 à 21h pour les ados et les adultes.

Tarifs : 25€ par trimestre, la cotisation FEPS 5€ ou 12 € pour les plus de 16 ans et la licence à 40€.

CERTIFICAT MÉDICAL ET PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Nous contacter pour plus de renseignements.

APPEL AUX DONS : si vous avez des kimonos que vous ne vous servez plus nous sommes preneurs...

Fiche pratique

Les autorisations de travaux

Comment préparer les demandes ? Quelles sont les règles à respecter ?



Dans quel cas faut-il déposer une déclaration préalable ?

Il faut déposer une **déclaration préalable (DP)** de travaux en mairie pour tous les travaux extérieurs effectués sur un bâtiment existant ou toute construction nouvelle de moins de 20 mètres carrés.

Cette déclaration préalable est obligatoire, y compris en dehors des espaces protégés. Il s'agit par exemple des travaux suivants (liste non exhaustive) :

- ravalement de façade
- réfection de couverture
- percement de façade et ouverture de baie (portes, fenêtres, ventilation)
- changement ou modification des menuiseries (fenêtres, portes, volets, etc.)
- changement modification de devanture commerciale
- construction ou modification d'une clôture
- construction neuve ou extension de moins de 20m² (abri, garage, véranda, etc.)
- mise en œuvre de panneau solaire
- mise en œuvre de bardage en façade, etc...

Les travaux plus importants modifiant la structure, l'affectation, la distribution ou entraînant des démolitions même partielles d'un bâtiment ou entraînant des créations de surfaces supérieures à 20 m² sont soumis à permis (permis de construire, permis de démolir ou permis d'aménager).



Dans quelles circonstances l'avis de l'architecte des bâtiments de France s'impose-t-il à nous ?

Dans la plupart des cas **en espaces protégés**, l'avis de l'architecte des bâtiments de France s'impose à l'autorité compétente. L'autorité compétente a « compétence liée » à l'avis de l'architecte des bâtiments

de France quand il s'agit d'un accord ou d'un avis conforme : cela signifie que l'autorité compétente ne peut pas accorder d'autorisation de travaux sans cet accord – avis conforme – et qu'elle doit reprendre les éventuelles prescriptions dans l'autorisation de travaux.

En cas de désaccord et sous certaines conditions, l'autorité compétente peut faire un recours contre un refus d'accord - avis conforme défavorable - ou contre des prescriptions.

L'autorité compétente peut également refuser d'accorder une autorisation, même quand l'avis de l'architecte des bâtiments de France est favorable ou qu'il a donné son accord.

Quand l'avis de l'architecte des bâtiments de France est simple ou facultatif, l'autorité compétente peut décider de suivre ou de ne pas suivre cet avis.



Les **travaux d'entretien** ne sont **soumis à aucune autorisation** : il s'agit de travaux ponctuels et périodiques ne modifiant ni l'aspect, ni la nature des matériaux, ni la consistance, ni l'agencement ou l'équipement initial d'un immeuble. Ils sont destinés à maintenir un immeuble en bon état de conservation, à permettre son usage normal, et à éviter ou limiter les interventions ultérieures plus lourdes de remise en état.

Dans quel cas faut-il déposer un permis de construire ?

Un **permis de construire** est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés :

- créent une surface de plus de 20 m² ;
- modifient les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) ;
- portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques.

Dans quel cas faut-il déposer un permis de démolir ?

Le permis de démolir est obligatoire pour toute démolition, même partielle, d'un bâtiment :

- inscrit au titre des monuments historiques ;
- situé en espace protégé (périmètre de protection de monument historique ; zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ; aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ; secteur sauvegardé ; site classe ou inscrit) ;
- identifié comme élément de patrimoine par le plan local d'urbanisme (article L.123-I-5 7° du code de l'urbanisme).



Le **recours à l'architecte** est obligatoire pour tous les permis de construire ou d'aménager déposés par des personnes morales (institutions, entreprises, SCI, etc.).

Pour les personnes physiques (particuliers) construisant pour elles-mêmes, le recours à l'architecte est obligatoire pour tout projet (construction neuve, extension ou réhabilitation) dont la surface plancher (SP) créée ou cumulée dépasse 150 m².

Portrait : Une Bérugeoise fête ses 100 ans

Solange ROLAND... Madame MARTEAU

C'est le 22 juillet 1921 que Solange Laurent, que nous appelons tous Madame Marteau, voit le jour, dans sa maison de Vauvinard, celle-là même où sont nés son père et sa grand-mère.

La jeune Solange a une enfance difficile. A 12 ans, elle perd sa maman. Aînée de quatre enfants, la grande sœur endosse alors le rôle de mère : elle assure les repas, la lessive et l'éducation de son frère et de ses deux sœurs... tout cela en allant à l'école de Béruges, tous les jours, à pied. Vauvinard, l'Espassière, Bourguersé, la voie romaine, le bourg : une bonne heure de marche, matin et soir par tous les temps. Mais il en faut plus pour décourager Solange qui, en rentrant de l'école et pendant les vacances scolaires, aide à la ferme et aux travaux des champs.

Le 26 octobre 1945, Solange épouse M Marteau, un jeune Bérugeois. Ils auront deux filles, dont une vit toujours à Vauvinard, à quelques pas de la maison parentale.

Madame Marteau devient alors mère au foyer. Elle tient sa maison et confectionne les vêtements de ses filles (elle est assez douée en couture et tricot) et en même temps, gère la ferme : 22 hectares de terres sur lesquelles le couple cultive céréales et légumes et font l'élevage de génisses, moutons et chèvres sans oublier d'aider à la ferme familiale. Et tout cela en gardant sa bonne humeur.

Dotée d'une bonne mémoire, Mme Marteau connaissait les dates d'anniversaire de tous les membres de la famille ainsi que celles de ses voisins ; aujourd'hui encore, elle en retient quelques unes.

Je l'ai rencontrée l'année dernière à Noël et j'ai immédiatement eu un coup de cœur pour cette dame souriante et accueillante.

Depuis le 9 juin, Madame Marteau vit à l'EHPAD de Vouneuil-sous-Biard. Elle a su gagner le cœur de toutes et tous, résidents ou accompagnants, qui ont soufflé, avec elle, ses 100 bougies le 22 juillet 2021, en compagnie de sa famille.

Nous vous souhaitons encore de belles années, Madame Marteau !



Portrait par : Joëlle GARCIA

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Conseil municipal du 27/08 : rentrée bien fade après 2 mois ½ de pause, sans public et diffusion vidéo inaudible.

Sujets soumis au vote : Création d'un poste d'Agent de Maîtrise, subvention exceptionnelle 600 € au Béruges Moto Club, encore des corrections d'écritures comptables et dénomination d'une voie à l'écohameau. Puis questions diverses sur la commune ! **Nous avons fait parvenir 4 questions diverses** :

- 2 furent inscrites : le chantier international et l'écohameau. Aucun retour sérieux concernant les bilans financiers, les titulaires des marchés, le plan de circulation, les prévisions scolaires...

- 2 furent refusées par M. le Maire :

* la sécurité, suite à l'agression d'un habitant par un chien non tenu en laisse. M. le Maire, avisé, a-t-il utilisé les moyens légaux de prévention à sa disposition ?

* le devenir du bail commercial du local « bleu » en prévision des travaux pour les commerces de la Place.

Devant ce refus, selon nous, contraire à la loi et au RI, nous quittâmes la séance. 16 mois de mandat ! A part le budget, les questions importantes pour le bien vivre et le devenir de la commune sont traitées sans partage et en catimini par M. le Maire et ses adjoints.

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

2015 : lancement, en présence et avec l'accord de M. le Maire, d'une révision du PLUi de 14 communes dont Béruges. Est-il exact que cette révision va être menée jusqu'en 2025 ? Les Bérugeois sont-ils avisés des projets de modifications ? Y-a-t-il une commission d'enquête destinée à recueillir les avis de la population ? Quelles terres constructibles vont redevenir agricoles ?

Nous poserons ces questions pour le prochain CM en espérant qu'elles recueillent l'intérêt de Monsieur le Maire...

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

Les P'tites Annonces



PAM pamservices86@gmail.com

Activité CESU service à la personne.

- **entretien de la maison et travaux ménagers,**

- **préparation de repas à domicile,**

- **livraison de course,**

- **collecte et livraison de linge repassé,**

- **assistance administrative à domicile...**

Contact : Mme DELORME au 07.49.19.52.01



Je **cherche** une personne ayant un petit **tour à métaux** pour tourner 2 pièces de 20 cm de long, 8 de diamètre

Contact : M ROY Jean-Marc

au 05.49.58.24.48 ou jeanmarcroy@yahoo.fr

Numéros utiles

- **Mairie**

05 49 53 32 54

- **Urgence eau**

05 49 41 91 91

- **Médecin**

05 49 53 27 27

- **Infirmières**

07 88 16 15 94

- **Kiné**

05 49 53 39 95

- **Ecole**

05 49 53 33 08

- **Garderie**

07 81 84 53 76

- **Cantine**

07 83 64 51 72

- **Centre**

de Loisirs

05 49 03 35 26

- **Petite**

Enfance

06 08 34 92 66

- **Taxi**

06 58 64 96 80